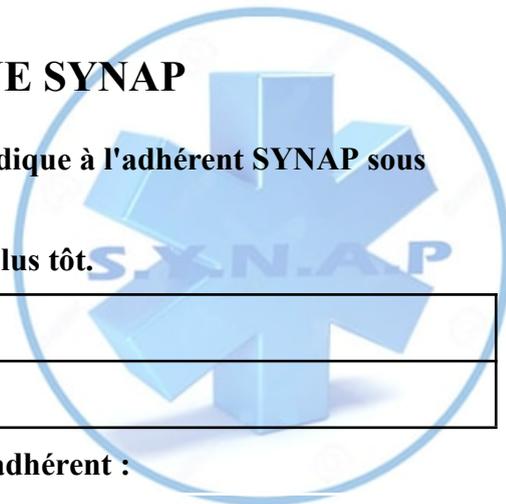


# Annexe 1

## FORMULAIRE AIDE JURIDIQUE SYNAP

L'article 13.1 du règlement intérieur de SYNAP octroie une aide juridique à l'adhérent SYNAP sous condition d'un an d'ancienneté et d'un dossier par an.

Ce formulaire devra être déposé et validé par le bureau national au plus tôt.



<b>Nom :</b>	<b>Prénom :</b>
<b>Date de naissance :</b>	<b>Mail :</b>
<b>Numéro d'adhérent :</b>	<b>Signature de l'adhérent :</b>
<b>Date :</b>	

<b>Vous avez reçu une lettre d'entretien préalable au licenciement et souhaitez être représenté par un conseiller syndical SYNAP ?</b>	
<b>Vous avez des courriers et/ou dossiers professionnels ou juridiques à remplir et vous souhaitez être aidé par un conseiller syndical SYNAP ?</b>	
<b>Vous souhaitez saisir les conseils des prud'hommes et souhaitez être représenté par un défenseur syndical SYNAP ?</b>	
<b>Votre entreprise porte atteinte à vos droits et vous souhaitez entamer une procédure aux prud'hommes avec un avocat ?</b>	
<b>Vous êtes en procédure de licenciement ou avez subi un licenciement et souhaitez entamer une procédure aux prud'hommes avec un avocat ?</b>	

<b>Merci de joindre toutes les pièces dont vous disposez de preuve et d'échange entre vous et l'entreprise.</b>	
<b>Merci de joindre la procédure amiable et de négociation entre vous et l'entreprise pour les procédures prud'homales.</b>	

**Expliquez nous, selon vous quel est le litige ?**

### CADRE RÉSERVÉ AU BUREAU

Acceptation de l'aide juridique		Signature et cachet du bureau
Refus de l'aide juridique		